

Décret n° 2025-228 du 11 juin 2025.

M. **MOUNKALA MABANDZA (Idevert)**, ingénieur des eaux et forêts, est nommé directeur du service national de reboisement.

L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.